

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 25 du 16 octobre 2001

Colza

Stade 3-4 feuilles à 7-9 feuilles. La végétation est toujours très active, ce qui est favorable aux levées tardives qui avaient pris du retard avec les pluies et le froid de septembre.

Ravageurs

Tenthrèdes

Quelques captures sont encore observées et localement les larves se font plus présentes (Vathiménil-54). Le risque de défoliation est minime pour les colzas forts; en revanche, il faudra rester vigilant pour les parcelles peu vigoureuses.

Altises

L'intensité du vol de grosses altises se réduit. Des captures interviennent toujours notamment à Gézoncourt (54) et Chardogne (55). A ce jour le cumul de captures le plus important concerne le site de Gézoncourt où avec 28 grosses altises piégées, le seuil d'intervention est atteint : 20 à 30 altises avant le stade 6 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal

A la faveur de la période chaude et ensoleillée actuelle, les captures de la semaine sont souvent importantes :
- 5 à Rambervillers (88),
- 6 à Burlioncourt (57),
- 7 à Gézoncourt (54),
- 8 à Chardogne (55),
- 11 à Martincourt (54),
- 15 à Vathiménil (54), ...

En revanche, les piégeages restent faibles à modérés en situation de plateau dans la Meuse et dans certaines situations aucun vol n'est détecté (plateau de Béthelainville-55).

En secteurs tardifs : intervenir avant le 25 octobre si les conditions suivantes sont réunies : vols importants en parcelles avec des plantes peu développées (3 à 4-5 feuilles) et en secteur à dégâts identifiés dans le passé (1994,...).

Régulateur

Comme dans nos bulletins précédents, nous vous donnons des indications sur l'évolution des sommations thermiques pour des colzas levés au 25 août. Le seuil de risque d'élongation proposé par des travaux allemands est de 500°C/jour base 5, à partir de la levée.

A la date du 17 octobre, nous avons :
- 453°C à Laronxe (54)
- 449°C à Courcelles Chaussy (57)
- 450°C à Méligny le Petit (55)
- 438°C à Attignéville (88).

Céréales

Les premières commencent à taller, la majorité sont entre le stade 2 et 3 feuilles.

Pucerons

Les populations ont nettement progressé depuis la semaine dernière et atteignent dans quelques cas le seuil d'intervention (voir dernier bulletin). Ceci est vérifié dans la majorité des parcelles contrôlées le 10/10 (voir tableau).

Dans la majorité des cas cependant, ils colonisent entre 2 et 6% de pieds des parcelles actuellement au stade 2 à 3 feuilles. Cette situation est égale dans les orges et les blés.

La majorité des pucerons sont aptères (sans ailes) mais les ailés sont encore nombreux. Ces derniers donnent naissance aux colonies d'aptères actuellement visibles. Si les conditions actuelles favorables persistent, les aptères vont se reproduire et donner à nouveau naissance à d'autres aptères qui coloniseront les céréales de pied en pied (ce qui n'est pas encore le cas actuellement).

Rappelons que des températures inférieures à 10°C ralentiraient leur activité mais que seules des gelées importantes ou des pluies abondantes les feraient disparaître naturellement.



Colza :
Surveiller les charançons.
Céréales :
Pucerons : en progression.

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : J.D. BAYART

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 410 F

Préconisation

Sauf exception, les traitements ne sont pas encore nécessaires. Il faut cependant surveiller très attentivement les parcelles de blés et orges actuellement au stade 2-3 feuilles. Les plus exposées sont celles en situation de vallée ou abritées (vallons, bordures de forêts,...). Les comptages s'effectuent sur 100 pieds (10 fois 10 pieds) de préférence aux heures chaudes de la journée après disparition de la rosée. Les pucerons sont généralement de couleur verte sauf pour les ailés qui sont noirs (espèce *Rhopalosiphum*).

Cicadelles

Si elles sont présentes, elles sautent devant vous lorsque vous marchez. Mais attention : toutes ne transmettent pas le virus provoquant la maladie des pieds chétifs. Seule, l'espèce *Psammotettix* est concernée. Elle est d'aspect brun noir (vu à la loupe, l'abdomen est noir rayé de jaune). Celles actuellement observées dans quelques parcelles sont de couleur verte ou grise et sont sans danger pour les céréales. Seule la capture en cuvette jaune permet de les observer et de les identifier.

Quelques dégâts ont été observés les années précédentes, généralement dans les secteurs très abrités (bordures de bois). Les traitements spécifiques sont inutiles actuellement surtout sur les céréales atteignant le stade 3 feuilles.
N'oubliez pas de surveiller les limaces.

Désherbage

Toutes les conditions sont actuellement réunies pour appliquer des désherbages de post-levées dans les parcelles atteignant le stade 3 feuilles (antigraminées racinaires).

Observations du 15 octobre 2001
(*) parcelles observées la semaine précédente

Lieu	Espèce	Stade	% pieds colonisés	Nombre de pucerons observés
* Blénod les Toul (54)	orge	2 f.	4	17
* Rigny St Martin (55)	blé	2 f.	5	9
* Rigny St Martin (55)	orge	3 f.	5	7
* Rigny la Salle (55)	orge	2 à 3 f.	5	12
Montigny les V. (55)	orge	3 f.	1	1
* Beaudignécourt (55)	orge	2 f.	0	
* Demange aux Eaux (55)	blé	2 à 3 f.	3	3
Tréveray (55)	orge	3 f.	6	9
Villers le Sec (55)	orge	2 f.	10	13
* Le Bouchon/Saulx (55)	orge	3 f.	1 (traitement ?)	1
* Menil/Saulx (55)	orge	3 f.	2 (traitement ?)	2
* Stainville (55)	blé	3 f.	6	11
* Ancerville (55)	blé	3 f.	8	9

Observations du 17 octobre 2001

Lieu	Espèce	Stade	% pieds colonisés	Nombre de pucerons observés
Dieulouard (54)	orge	2 f.	0	
Villers en Haye (54)	orge	3 f.	0	
Villers en Haye (54)	blé	3 f.	0	
Martincourt (54)	blé	3 f.	2	2
Mamey (54)	orge	2 f.	6	7
Limey (54)	orge	3 f.	2	6
Flirey (54)	orge	3 f.	3	8
Royaumeix (54)	orge	début tallage	2	5
Xeuilley (54)	blé	2 f.	0	
Parey St Césaire (54)	orge	2 f.	5	8
Hammeville (54)	orge	2 f.	6	9
Tantonville (54)	orge	2 f.	2	9